

LE NUCLEAIRE, PILIER DE LA POLITIQUE ENERGETIQUE DE LA FRANCE

Le nucléaire, un pilier de la stratégie énergétique de la France

L'Allemagne décide d'arrêter ses centrales nucléaires d'ici 2022.

- La décision allemande du 30 mai dernier est issue d'un débat initié en 2002 par le Gouvernement de Gerhard SCHRODER qui avait décidé une sortie progressive du nucléaire et l'arrêt des 17 réacteurs à l'horizon 2020.
- En 2010, l'Allemagne produisait **17 % de son électricité à partir d'énergies renouvelables**. Le nucléaire représente encore aujourd'hui 24 % de sa production électrique.
- Si la France respecte la décision souveraine de l'Allemagne, elle ne la partage pas pour autant.**
- Il faut rappeler que ce choix ne sera pas sans conséquence. **L'Allemagne devra inéluctablement trouver les moyens de compenser sa production** notamment par l'utilisation d'énergies fossiles comme le gaz, le pétrole ou le charbon. Ces sources d'énergie impliquent des importations et donc à terme le maintien d'une dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Ce choix conduira aussi à une **hausse inévitable du prix de l'énergie**.

Quelles sont les conséquences de cette décision pour la France ?

- Les décisions prises en Allemagne ne sont pas sans incidence en France et en Europe : l'Allemagne produira moins d'électricité à court terme, aura **moins d'excédents à exporter** notamment lors des périodes de « pointe » et **importera davantage** tout au long de l'année, notamment de France.
- Afin d'évaluer les conséquences à court terme de la décision allemande, le ministre de l'Energie, Eric BESSON a annoncé une **réunion de la filière énergétique le 9 juin prochain**.

En France, le nucléaire reste un pilier central de la politique énergétique.

- Le choix de la France n'est pas un choix idéologique mais un choix stratégique.** Ce choix a été possible grâce aux décisions du général de GAULLE après la Seconde guerre mondiale. La décision stratégique en faveur d'un pilier nucléaire central dans notre mix énergétique a eu lieu en 1974 après le choc pétrolier : dans un contexte d'augmentation sensible des prix de l'énergie, **la France a souhaité devenir indépendante** en matière électrique et ne pas dépendre de produits fossiles (charbon, fioul et gaz) dont ses ressources étaient en diminution inéluctable. Dans le contexte actuel, **ce choix est plus que jamais pertinent**. Ce choix a fait l'objet d'un consensus qui n'a jamais été remis en cause, quels que soient les gouvernements en place.
- Le nucléaire permet aujourd'hui à la France :
 - Une **indépendance énergétique** pour 78% de l'électricité consommée.
 - Une **électricité moins chère** que chez nos voisins européens.
 - **Le respect de nos engagements** sur la réduction de l'émission des gaz à effet de serre pris à Kyoto et rappelés à Copenhague avec nos partenaires mondiaux.
 - La filière nucléaire représente **100 000 emplois directs** sur le territoire et 100 000 emplois indirects liés au tissu industriel.

La sûreté, une condition non négociable de l'énergie nucléaire

La sûreté, condition sine qua none du développement du nucléaire.

- La conviction de la France et de ses pays frontaliers, c'est que l'avenir du nucléaire civil passe par **un niveau de sûreté toujours plus élevé**.
- A la suite de l'accident grave de Fukushima, **la France a demandé un audit** à l'Autorité de sûreté nucléaire. Elle va ainsi soumettre toutes ses installations nucléaires civiles à des tests qui simuleront des événements issus du retour d'expérience japonais.
- **La France tirera toutes les conséquences de l'audit**. Le Président de la République l'a assuré, si l'audit révèle une faiblesse sur une centrale, celle-ci elle sera fermée immédiatement.
- Par ailleurs, le Premier ministre, François FILLON, a confié le 17 mai dernier à la Cour des comptes **une expertise sur les coûts de la filière nucléaire**. Le rapport de la Cour des comptes est attendu en janvier 2012.

La sûreté nucléaire passe aussi par la coopération internationale.

- **La France et ses partenaires du G8** ont affirmé les 26 et 27 mai derniers leur intention de **se doter d'une réglementation de très haut niveau sur la sûreté nucléaire** qui s'applique à tous les pays qui souhaitent recourir au nucléaire civil.
- A l'initiative de la France, un **séminaire ministériel est organisé le 7 juin à Paris** par la ministre de l'environnement. Ce séminaire visera à **renforcer la coopération en matière de sûreté nucléaire** et permettra d'approfondir les conclusions du sommet du G8. Il s'agira aussi de préparer la réunion de l'AIEA du 20 au 24 juin à Vienne.
- Par ailleurs, l'Union européenne a décidé le 25 mars dernier **l'organisation de "stress tests" pour les 143 réacteurs** du parc nucléaire européen. Ces tests prendront en compte le cumul des risques sismiques et d'inondations pour tirer toutes les leçons du drame de Fukushima.

Une politique énergétique qui se diversifie

La France développe aussi des énergies renouvelables.

- La politique de la France, c'est **le nucléaire et les énergies renouvelables**.
- Le Grenelle de l'environnement et nos engagements pris au niveau européen sont d'atteindre 23% de la consommation d'énergie finale brute en France doit provenir en 2020 de production à partir de sources renouvelables. Le secteur de l'électricité est particulièrement mis à contribution avec un doublement des renouvelables entre 2005 et 2020.
- Depuis 4 ans, **nous avons multiplié par 20 la production éolienne** de la France et **par 50 la production photovoltaïque** depuis 2 ans. Un plan de **développement de l'éolien** au large des côtes françaises a été annoncé en janvier 2011 : l'appel d'offres lancé le mois prochain vise à lancer la construction de 3000 MW soit la moitié de notre objectif pour 2020.
- La France s'engage donc sur le chemin de la **diversification énergétique**, celle-ci sera porteuse de développement économique, d'innovation et d'emploi. **En 2020, 27%** de notre électricité sera produite par des énergies renouvelables (15% en 2010) qui représenteront alors 34% de la puissance installée.

L'ensemble des FOCUS et CLÉS-ACTU : <http://www.porte-parole.gouv.fr>
Gérer votre abonnement : <http://kiosque.porte-parole.gouv.fr/abo/cles-actu/>